

// Dynamique de connaissance des espèces exotiques envahissantes

Espèces végétales

Date :

--/--/2015

Mise à jour :

Novembre 2015

Quelles solutions sont apportées par la société en région ?
Quels moyens sont mis en œuvre ?

Les espèces exotiques envahissantes (EEE) prolifèrent et occasionnent des dégâts dans les milieux naturels, c'est pourquoi l'enjeu de connaissance de ces espèces est fort. Il est important de posséder des données sur leur localisation afin d'étudier les dynamiques de propagation des espèces déjà identifiées et l'émergence de nouvelles espèces.

DÉFINITION & DESCRIPTION

En région Centre-Val de Loire, la lutte contre les EEE végétales et la collecte des données les concernant est coordonnée par **Le Groupe technique plantes invasives** (GTPI), co-piloté par le Conservatoire d'espaces naturels (Cen Centre-Val de Loire) et le Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP). Créé en 2010 à l'initiative de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, du Conseil régional du Centre-Val de Loire et de la DREAL Centre-Val de Loire, ce groupe de travail a pour objectif la mise en cohérence d'actions de connaissance, de gestion et de communication sur les plantes invasives en région Centre-Val de Loire.

Dans le cadre du GTPI, le CBNBP met régulièrement à jour la liste des espèces invasives de la région Centre-Val de Loire, classées en 3 catégories selon leur potentiel invasif des milieux naturels (Vahrameev, 2011). Le CBNBP a également mis en place un bordereau d'observation spécifique afin de faciliter la transmission de données d'observation d'EEE végétales.

Deux types de formations ont été mises en place depuis 2010 par les structures membres du GTPI :

- reconnaissance et identification des EEE
- gestion de ces espèces

Elles s'adressent à un public de professionnels concernés par la problématique : agents de collectivités, élus, salariés des associations de protection de la nature, piégeurs, gestionnaires d'espaces naturels, de voiries, de rivière.... Elles répondent à un enjeu de connaissance et de limitation de la propagation des espèces et permettent un partage d'expériences.

Cet indicateur a pour objectif de suivre la dynamique de connaissance des EEE en région, c'est-à-dire l'évolution de la pression d'observation des EEE par le réseau d'observateurs ainsi que le nombre de personnes ayant suivi une formation organisée dans le cadre du GTPI.

RÉSULTATS

Entre janvier et octobre 2014, **188 données d'observation** de plantes exotiques envahissantes ont été remontées au CBNBP dans le cadre du GTPI, dont la majorité est relative à des observations faites en 2014 (119 données) et 2013 (54 données).

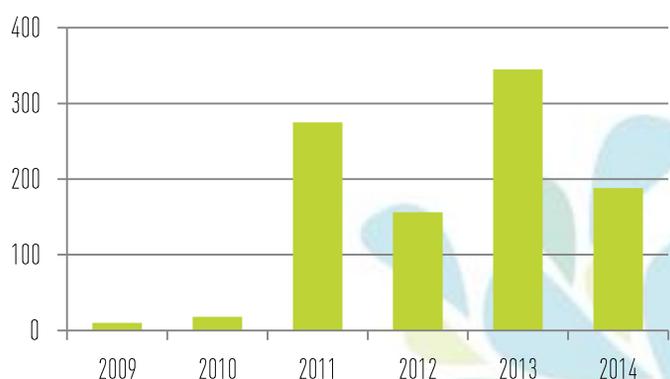


Figure 1 : Répartition des données d'observations sur les plantes invasives remontées en région Centre-Val de Loire, par année de transmission (octobre 2014).

Les données collectées dans le cadre du GTPI s'ajoutent aux données d'observation des botanistes du CBNBP dans le cadre des inventaires de terrain. Au total, la base de données du CBNBP contenait **24 608 données d'observation** sur les EEE végétales en région Centre-Val de Loire en octobre 2014.

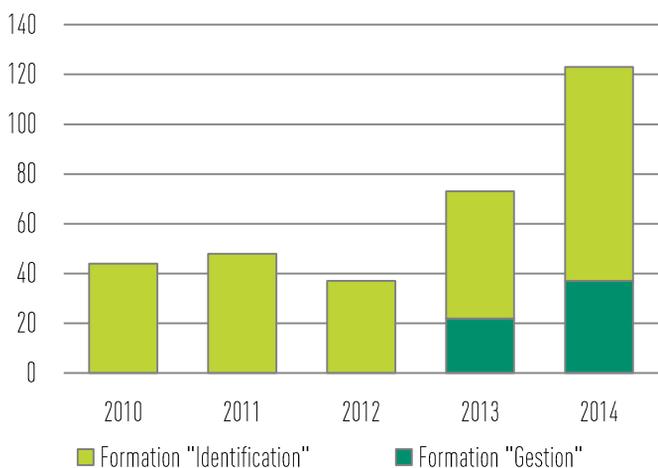


Figure 2 : Nombre de personnes ayant participé à une formation organisée dans le cadre du GTPI, de 2010 à 2014.

ANALYSE

La création et l'animation du groupe de travail sur les plantes invasives (GTPI) permet de maintenir un flux de données sur les espèces exotiques envahissantes et ainsi améliorer la connaissance régionale de ces espèces.

En 2014, 123 personnes ont participé à des formations ou à des actions de sensibilisation aux espèces exotiques envahissantes :

- 86 personnes ont participé à une formation sur la reconnaissance des plantes invasives, organisée par le CBNBP, la FREDON ou FNE Centre-Val de Loire ;
- 37 personnes ont participé à une formation sur la gestion des plantes invasives, organisée par le Cen Centre-Val de Loire ou FNE Centre-Val de Loire

Plusieurs niveaux de difficulté existent pour chacune de ces formations, ce qui permet de sensibiliser les néophytes mais également de permettre aux personnes déjà sensibilisées d'approfondir la thématique.

LIMITES D'UTILISATION

Les données comptabilisées sont uniquement celles transmises dans le cadre du GTPI, le volume total de données sur les EEE de la base de données du CBNBP est beaucoup plus important.

Cette dynamique a notamment été lancée grâce à la mise en place de formations en 2010, qui ont eu pour effet d'augmenter le volume de données transmises dès 2011.

Marge d'amélioration : Le réseau de gestion des EEE animales étant en cours de structuration, les données d'observation concernant la faune invasive pourront être intégrées à cet indicateur par la suite.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Sources des données :

- Données EEE végétales : Base ©Flora du CBNBP, bordereaux d'observation d'EEE végétales transmises au CBNBP par les structures du GTPI
- Données sur les formations :
 - Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP)
 - Conservatoire d'espaces naturels (Cen) Centre-Val de Loire
 - France Nature Environnement (FNE) Centre-Val de Loire
 - Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON)

POUR EN SAVOIR +

Sur l'indicateur :

Complément d'information technique

Sur le site de l'ORB :

Espèces exotiques envahissantes

Connaissance de la biodiversité régionale

Sur le GTPI :

<http://www.cen-centre.org/groupe-plantes-invasives>

Échelle de constitution: région Centre-Val de Loire et départements

Fréquence de mise à jour de l'indicateur : annuelle



Complément d'information technique

MODALITÉS DE CALCUL

> Flore invasive : chaque année, les données transmises au CBNBP sont intégrées dans la base de données ©Flora. Les données d'observations sont simplement cumulées par an et par département d'origine de l'observation.

MÉTHODOLOGIE

> **Espèce exotique envahissante** ou « **espèces invasives** », ce sont les espèces exotiques, introduites volontairement ou non, qui prolifèrent dans un espace naturel au détriment de la biodiversité locale qu'elles peuvent complètement éliminer. Elles peuvent également avoir des conséquences néfastes sur l'environnement, la santé publique, l'économie... (définition retenue par le CBNBP)

> **Donnée d'observation** : une donnée est la mention d'un taxon (espèce, sous-espèce...), pour une date et un lieu donné (commune, maille ou localisation précise).

BIBLIOGRAPHIE

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DU BASSIN PARISIEN, 2014. *Appui technique et scientifique au groupe de travail « plantes invasives » région Centre – Rapport d'activités 2014*, 23p.

VAHRAMEEV, 2011. *Définitions et méthode de hiérarchisation des espèces végétales invasives sur le territoire d'agrément du CBNBP*, 18 p.

